

Comment prévenir un ado des dangers du Web ?

« Le matin, nous avons été à un cours de prévention sur l'usage d'Internet et des réseaux sociaux, dispensé par un policier au sein d'une classe de 6^e du collège Bachelard, à Dijon. On y a constaté l'ampleur des dangers encourus par les ados sur toile. Et leur naïveté face à ces dangers. »

« Le fait d'avoir un portable rassure vos parents. Mais l'objet qu'ils vous mettent entre les mains n'est pas anodin. »

Jérémy B., policier formateur à la DDSP 21

« Le matin, nous avons été à un cours de prévention sur l'usage d'Internet et des réseaux sociaux, dispensé par un policier au sein d'une classe de 6^e du collège Bachelard, à Dijon. On y a constaté l'ampleur des dangers encourus par les ados sur toile. Et leur naïveté face à ces dangers. »

Je cache mon portable dans mon oreiller

« Pour prévenir des dangers sur Internet, le monde éducatif et les parents de l'État ont pris les devants en main en détachant des policiers qui forment les jeunes au sein même des établissements scolaires. Dans l'agglomération dijonnaise, la mission est donc dévolue à onze ans, au sous-officier Jérémy B. « Pourquoi pen-

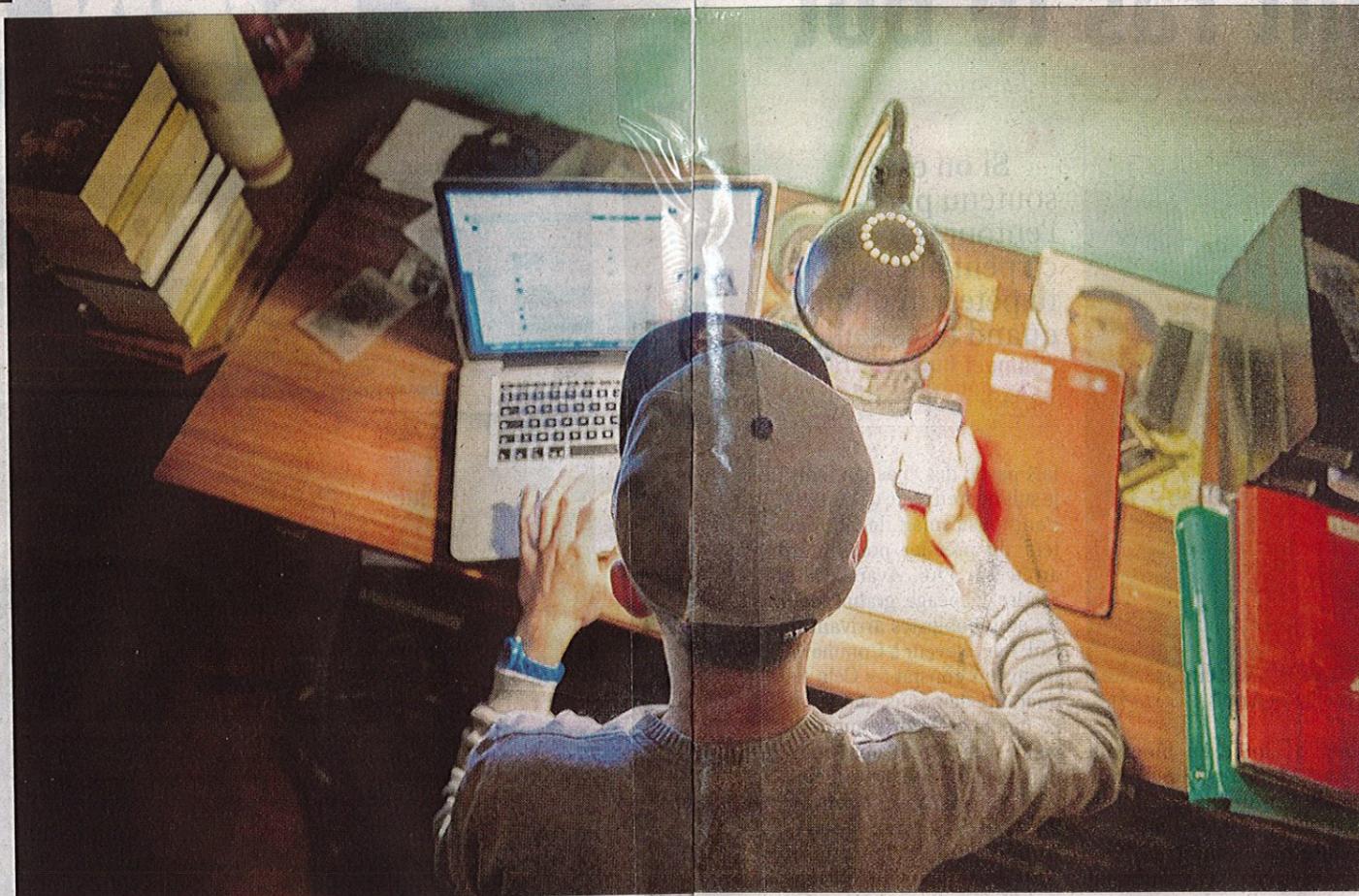
sez-vous avoir besoin d'un téléphone portable ? », demande-t-il aux enfants. « Pour prévenir nos parents, si on finit les cours plus tôt que prévu », répond l'un d'eux. « Si j'ai oublié mes clés », enchaîne un autre. Avant qu'une jeune fille n'admette que c'est aussi – et surtout – « pour les jeux et les réseaux sociaux ».

« Le fait d'avoir un portable rassure vos parents. Mais l'objet qu'ils vous mettent entre les mains n'est pas anodin », prévient Jérémy B. Une jeune fille avoue : « Malgré l'interdiction d'utiliser mon portable après 20 heures, je le cache sous mon oreiller ». L'une de ses copines confie, pour sa part, l'utiliser au moins cinq heures par jour. Quand la plupart reconnaissent que leurs appareils ne sont pas bridés par le moindre système de contrôle parental. « Vous devez trouver un équilibre dans votre usage du numérique. L'idéal serait de ne pas dépasser une heure par jour », préconise le policier. « De même, vous ne devez rien cacher à vos parents. Lorsque vous utilisez Internet, vous devez être dans une pièce commune. »

Vient alors l'épineux sujet des

Le règne de l'image

« Les photos et vidéos font aujourd'hui partie du quotidien des adolescents. Un règne de l'image face auquel il est parfois difficile de démêler le vrai du faux. Pour les y aider, le policier formateur Jérémy B. diffuse une courte vidéo sur laquelle on voit un aigle agripper un bébé avec ses serres dans un parc. Avant de relâcher l'enfant, qui s'écrase au sol sain et sauf. Un montage bien ficelé, qui a même trompé certains journaux TV lors de sa publication. Et qui permet au gardien de la paix d'aborder le sujet des "fake news". Il conseille d'ailleurs aux élèves de consulter le site hoaxbuster.com, en cas de doute. Par le passé, il avait aussi évoqué ces cas de bagarres, filmées sur smartphone, aux abords des établissements scolaires. « Il faut filmer pour montrer des preuves aux policiers », justifie le policier. « Mais pendant ce temps, qui sauve celui qui se fait appeler ? », répond l'enquêteur. « Si vous utilisez votre portable, votre réflexe ne doit pas être de filmer, mais de composer le 17. Et puis à 11 ans, on ne vous demande pas de jouer les héros. Le mieux, c'est de vous éloigner de la scène de violence. De prévenir la police. Ou un adulte qui le fera à votre place. »



Le formateur conseille aux enfants de ne jamais surfer sur Internet seuls dans leur chambre, mais dans une pièce commune. Photo d'illustration LBP/Philippe BRUCHOT

réseaux sociaux. Instagram, TikTok, Snapchat et – dans une moindre mesure – Facebook, sont les terrains de jeu favoris des 12-16 ans. Mais aussi ceux des pervers en tout genre. Une menace dont les jeunes ne semblent pas vraiment conscients.

« On triche sur notre âge. Sinon, ça ne marche pas »

« Comment se fait-il que vous soyez, quasiment tous, déjà inscrits sur un réseau social, alors qu'en France, c'est censé être inaccessible aux moins de 13 ans ? », interroge l'agent. « On triche sur notre âge. Sinon, ça ne marche pas », rétorque, tout naturellement, une élève. « Avant de vous donner ce cours, j'ai créé des faux profils et j'ai demandé plusieurs d'entre vous en ami. Certains ont accepté. Pourquoi ? Alors que dans la rue, vous savez qu'il ne faut pas parler à un inconnu ? », poursuit l'agent. « Oui, mais quand on ne connaît pas, on demande toujours "TKI ?" ("T'es qui", ndlr), répond la classe, en chœur. « Non ! Vous ne devez accepter aucune invitation de la part d'un inconnu. Et encore moins échanger

un brin désabusé. La vidéo qui suit, un spot de prévention montrant comment une jeune fille de 17 ans, victime du chantage d'un homme qui a tout du pédophile en puissance, achèvera de convaincre l'auditoire.

« Avant une ultime démonstration, qui illustre tout le danger d'étaler sa vie privée sur la toile. Le policier prend en exemple un garçon de 11 ans, dont il a simplement observé les comptes et ceux de son entourage sur les réseaux sociaux. Et là, il déballe tout : prénoms de ses parents, marque et couleur de la voiture de son papa, tatouages de sa maman... Il sait aussi que l'adolescent vient d'emménager dans un nouvel appartement, que sa mère vient de faire les vendanges et qu'elle s'est fait offrir du parfum pour son anniversaire. Un choc pour ce gosse, qui se demande comment tout ceci est possible. « Vous êtes trop naïfs et des personnes mal intentionnées savent très bien que vous êtes vulnérables. C'est pour cela que les réseaux sociaux vous sont interdits. Ce soir, vous parlerez de ce cours à vos parents. Car c'est d'abord leur rôle d'être vigilants », conclut le sous-officier.

RÉACTION

Jean-Yves Labaune est principal du collège Bachelard à Dijon, depuis trois ans. Pour lui, faire appel aux forces de l'ordre pour prévenir des dangers d'Internet est une évidence. « Je crois beaucoup au discours de Condorcet et au respect des institutions. Mais nos enfants vivent aujourd'hui dans une société de consommation, avec la télévision, Internet et les réseaux sociaux. Au sein du collège, nos enseignants font déjà beaucoup de pédagogie sur ces sujets. Mais parfois, on se rend aussi compte que le message ne passe pas. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est important de faire intervenir un homme en uniforme, qui possède une fonction bien définie et qui sait se montrer intransigeant avec les jeunes. Pour qu'ils comprennent aussi qu'on ne négocie pas avec la loi. »

« Plus de la moitié des élèves de 6^e sont déjà équipés d'un portable »

En quoi consiste votre mission auprès des jeunes ?

« En 2009, j'ai suivi une formation sur la prévention des jeunes face aux dangers des drogues et de l'alcool. J'ai alors tissé des partenariats avec plusieurs établissements scolaires de l'agglomération dijonnaise. Avec des collèges et des lycées (publics et privés), mais aussi avec la faculté et l'école de commerce. Mais au fil du temps, on me demandait de moins en moins d'intervenir sur la thématique des produits stupéfiants. Et davantage sur celle de l'usage d'Internet et des réseaux sociaux. Ce qui représente la majeure partie de mes interventions aujourd'hui, sachant que je forme, en moyenne, 7 000 jeunes par an. »

Quelle est la différence entre le message que vous portez à un élève de 6^e et celui que vous délivrez à un jeune plus âgé ?

« Aux plus grands, je leur parle de leur avenir. Dans peu de temps, ils devront trouver un travail. Et si des recherches sont effectuées sur eux et que l'on trouve des photos dégradantes, le choix du recruteur se portera peut-être sur un autre. Quant aux plus jeunes, je ne suis pas là pour leur faire la morale. Ça, c'est le rôle des parents. Je suis là pour qu'ils s'interrogent sur leurs actions et les conséquences qu'elles peuvent engendrer. L'objectif, c'est d'échanger avec eux. Et les chefs d'établissements sont aussi très attentifs à cela. Car



Le gardien de la paix Jérémy B., mardi, face aux élèves d'une classe de 6^e du collège Bachelard, à Dijon. Photo LBP/B. L.

souvent, ce qui se passe sur les réseaux sociaux peut avoir des répercussions au sein du collège ou du lycée. Aujourd'hui, je constate que plus de la moitié des élèves de 6^e sont déjà équipés d'un portable et sont actifs sur les réseaux sociaux. »

Le fait que ce message de prévention soit distillé par un homme en uniforme est plus efficace que la parole parentale, selon vous ?

« D'abord, le fait que les établissements scolaires et leurs dirigeants prennent les choses en main en faisant appel à la police montre bien qu'il y a un problème. Ensuite, le fait d'être en uniforme joue sans doute un rôle. Cela peut impressionner. »

À quel âge, selon vous, un adolescent doit avoir accès à son premier téléphone ?

« L'âge doit être déterminé par les parents, lorsqu'ils esti-

ment que leur enfant fait suffisamment preuve de discernement et de sens critique. Sur ce point, chaque enfant est différent. Mais, selon moi, il est clair qu'en 6^e, c'est beaucoup trop tôt. Car leur premier réflexe sera d'aller sur les réseaux sociaux. Mais personne ne leur explique comment ça fonctionne. C'est pourquoi, il faut systématiquement équiper le portable de son enfant d'un système de contrôle parental. Il faut aussi fixer des règles : à une heure établie, on coupe le wifi. Sans ces règles, on peut se retrouver face à de gros problèmes. Sachant qu'il existe deux cas de figure. D'abord les parents qui n'y connaissent strictement rien. Dans ce cas, les enfants gèrent tout seuls. Et puis il y a ceux qui gèrent très bien les réseaux sociaux. À tel point que les jeunes s'identifient à eux et font exactement la même chose. »

Propos recueillis par B. L.